

LIBAN

Décembre 2014

Chers amis des enfants et des familles du Liban,



Trois ans après le début du conflit en Syrie, le Liban est devenu le pays au monde hébergeant la plus importante concentration de réfugiés de toute l'histoire récente. Sur un territoire grand comme un département français et pour une population libanaise d'un peu plus de 4 millions d'habitants (2013), on compte actuellement 1 million de réfugiés syriens.

Selon les prévisions du Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR), le flux s'accélère et, d'ici fin 2014, pourrait atteindre le chiffre record de 1 500 000 réfugiés, soit 25% de la population... Un record désastreux aggravé par des ressources qui s'épuisent rapidement et une communauté hôte proche du point de rupture.

Force est de constater que la fin de la guerre en Syrie n'est pas pour demain et que le flux de réfugiés continue.

Ces familles vivent dans l'hostilité d'une partie de la population libanaise pour plusieurs raisons : l'occupation syrienne a duré plus de 30 ans et ces quartiers pauvres de Beyrouth ont été bombardés par son armée dans le conflit survenu en 2011.

De plus, cette arrivée massive de réfugiés pousse la population libanaise vers la grande pauvreté. Le Liban, qui a été tellement martyrisé par la guerre, est paradoxalement une terre d'asile extraordinaire pour tous les opprimés. Le HCR évalue à 200 000 les réfugiés non syriens : palestiniens, irakiens, égyptiens, iraniens, somaliens et soudanais.

Tous, quelle que soit leur origine, ont besoin de tout : de nourriture, de protection, de soins, d'éducation... de dignité.

Merci très sincèrement pour votre soutien, et nous vous souhaitons une très heureuse année 2015.

L'équipe AEM LIBAN,
Françoise CAMESCASSE et Guy VEILLAS



Situation au Liban et actions AEM

Le Liban en 2014 :

- Près de 30 % de la population libanaise vit en-dessous du seuil de pauvreté, et 95 % des biens appartiennent à 5 % de la population.

- Le HCR estime à 1 500 000 le nombre de réfugiés syriens fin 2014, 53 % sont des enfants.

- L'afflux de réfugiés a entraîné un surplus de main-d'œuvre bon marché et les communautés déjà pauvres en ont subi le contrecoup. La main d'œuvre syrienne est sous-payée. Le salaire moyen des Libanais aidés par LIBAMI est d'environ 300 €, l'embauche d'un Syrien pour le même travail se fait sur la base de 100 €.

- Le prix des loyers a grimpé en flèche. Une pièce de 15 à 20 m², située en cave ou en grenier, est louée 500 à 600 €. Les familles syriennes s'y entassent à 3 ou 4 familles divisant ainsi le coût du loyer, ne laissant aucune chance aux familles libanaises, déjà en difficulté pour trouver un toit.

- Le pays est affecté par de graves pénuries d'électricité.

- L'eau potable mise à la disposition des populations par les autorités publiques est insuffisante. Les familles pauvres de Beyrouth collectent l'eau de pluie dans des réservoirs sur les toits, mais les pluies sont rares et la qualité de l'eau est déplorable.

REPÈRES

BUDGET GLOBAL 2014

30 000 €

(14 % du budget LIBAMI)

LIBAMI à Beyrouth :

Soutien familial : 9 000 €

Développer les ressources et les capacités des familles, pour qu'elles se prennent en charge, en les aidant à résoudre leurs problèmes tout en améliorant le bien-être de l'enfant.

Scolarités : 21 000 €

Prise en charge des enfants en difficulté scolaire, hors du foyer exigu et bruyant, pour étudier dans les locaux de Libami dans de bonnes conditions et soutenus par des étudiants bénévoles.



une association dans la tourmente

L'association LIBAMI, notre partenaire à Beyrouth, est reconnue par le gouvernement libanais. Elle offre aux familles en grande détresse un lieu d'accueil et de soutien, et permet aux enfants du quartier de Nabaa de suivre une scolarité élémentaire. Son but est aussi de les éloigner de la rue et de ses dangers.



Une famille syrienne prise en charge par Libami, avec l'assistante sociale.

Confrontée à l'afflux de réfugiés syriens, dont 53 % sont des enfants, LIBAMI poursuit sa tâche avec des moyens disproportionnés par rapport aux besoins des familles. Nohad AZZI, présidente de LIBAMI, nous dit : « *Bien des gens n'arrivent pas même à se rassasier de pain. Ils attendent anxieusement que LIBAMI leur offre de la nourriture.* »

« *Que pourra faire LIBAMI si le nombre de réfugiés venait à doubler ou tripler ?* »

Nohad AZZI, présidente de Libami

Le Père LEDUC témoigne

En juillet, nous avons reçu le Père LEDUC, Fondateur de LIBAMI. Il nous a confié :

« *La population libanaise déjà pauvre que nous aidons à LIBAMI a vu sa situation se dégrader rapidement. Beaucoup de parents des enfants de LIBAMI ont perdu leur emploi. Un tiers des familles de LIBAMI ont un lien de parenté avec la Syrie. L'hospitalité libanaise est une réalité absolue et les liens familiaux sont très forts.*

Ces familles ont donc accueilli, dans leurs logements insalubres et exigus, des parents qui arrivent dans le plus grand dénuement, pour partager leur misère.

Un parking souterrain désaffecté proche de LIBAMI abrite 1300 réfugiés syriens qui vivent à même le sol sans eau ni électricité. »



Les services publics tels que l'Education et la Santé ont presque d'atteint le point de rupture et Libami doit faire face

Cette pauvreté prive de nombreux enfants de leurs droits, les empêchant notamment d'aller à l'école (75 % des enfants syriens n'y sont pas inscrits), ou encore les obligeant à travailler avant l'âge légal. Leurs conditions de travail sont souvent cruelles et les enfants se tuent à la tâche pour un salaire de misère. Pourtant, le Liban a signé la Convention sur le travail des enfants de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), mais les moyens de contrôle et de mise en œuvre des dispositions de ce texte sont largement insuffisants.

Nous éprouvons une admiration sans borne pour le travail et la foi de l'équipe de LIBAMI

Nohad AZZI est toujours aussi déterminée et combative. Le Père Leduc est venu en France, théoriquement pour se reposer, mais a profité de son séjour pour prendre contact avec des partenaires occidentaux et a obtenu des financements appréciables. Les assistantes sociales Nadine et Diana font un travail extraordinaire. Samar vient de se marier, elle a quitté LIBAMI après 3 ans de bons et loyaux services. Une 3^{ème} assistante sociale doit être embauchée, mais ce n'est pas simple de trouver une personne capable d'effectuer un travail aussi difficile.



« L'accès à l'éducation est la plus belle arme du monde dans le combat pour la justice. » Laura Dakhoul

Laura Dakhoul, étudiante :

« Je suis libanaise, étudiante en septième année de médecine. Ma famille est dans une situation économique précaire.

Je suis en relation avec LIBAMI depuis quatre ans. L'Association a commencé à m'aider financièrement en assurant mes déplacements pour me rendre à l'Université.

Depuis lors, LIBAMI a aidé ma famille dans plusieurs occasions, et a commencé aussi à aider mon frère cette année.

LIBAMI a changé toute ma vie.

Grâce à elle, je me sens désormais indépendante de mes parents en ce qui concerne les frais nécessaires pour les cours universitaires et le transport à l'Université. Elle a ainsi résolu beaucoup de problèmes dans ma vie en me donnant l'occasion de vivre sans avoir besoin de personne. L'Association m'a aidée à continuer mes études pour que mon rêve devienne réalité. J'y rencontre des personnes chaleureuses et attentives. Les assistantes médico-sociales sont très bien formées et je me suis sentie vraiment à l'aise avec elles. Je leur suis vraiment très reconnaissante pour tout ce qu'elles ont fait pour moi, et n'oublierai jamais leur aide précieuse. Merci à vous tous... »

... Pour aller plus loin ...

Pour écrire à l'équipe secteur Liban :
liban@amisdesenfantsdumonde.org

Pour lire les lettres aux parrains et donateurs des autres pays :
www.amisdesenfantsdumonde.org



Conscients de l'effort que représente votre contribution à cette chaîne solidaire, nous vous sommes par avance très reconnaissants de la poursuite ou du renforcement de votre soutien.

Pour les dons ponctuels, les parrainages par vos familles ou vos amis, merci d'utiliser le bon de soutien ci-joint, ou de faire votre don en ligne sur notre nouveau site internet : www.amisdesenfantsdumonde.org

Déduction fiscale : tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôt.
En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de nous en informer !